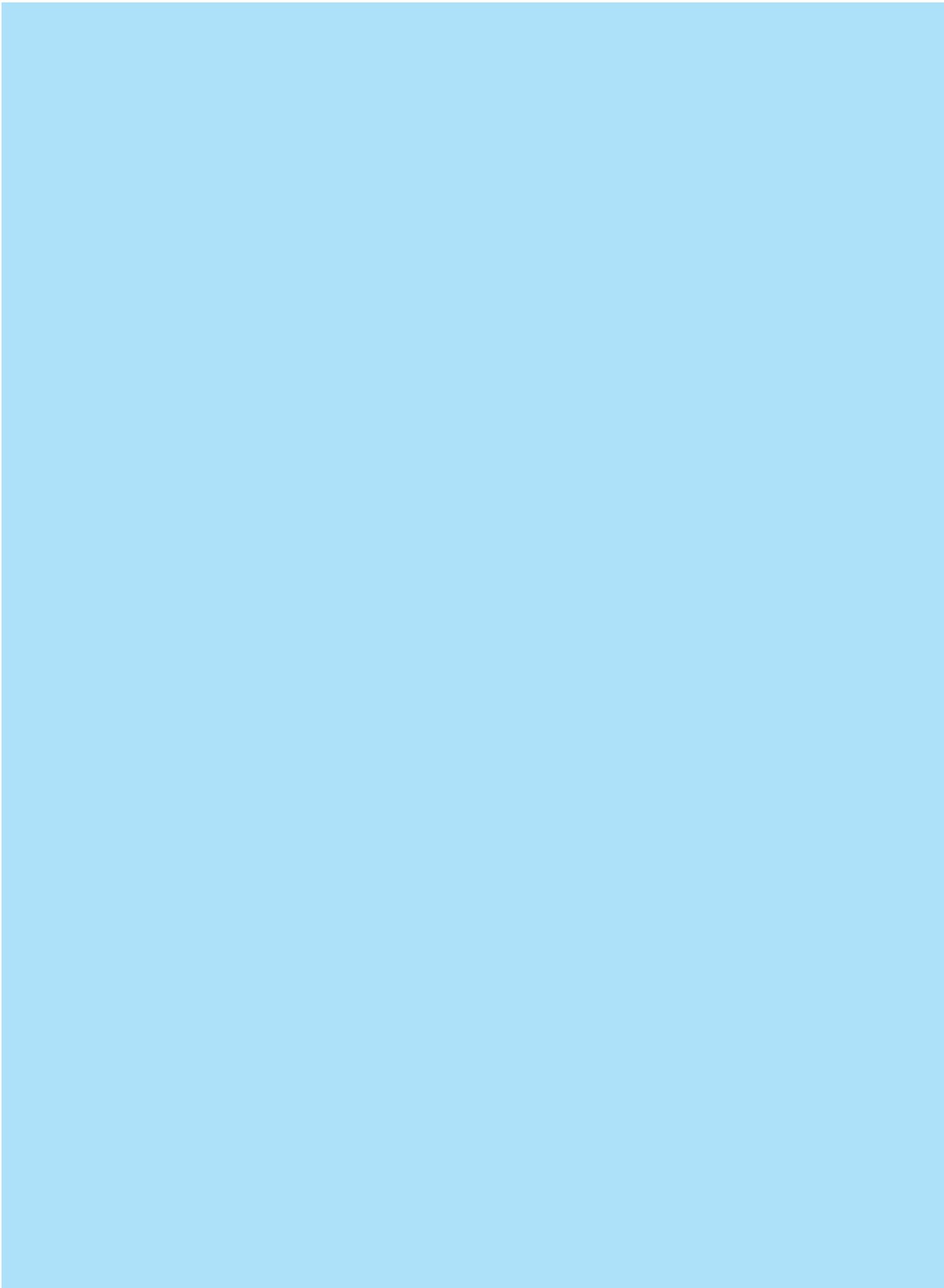
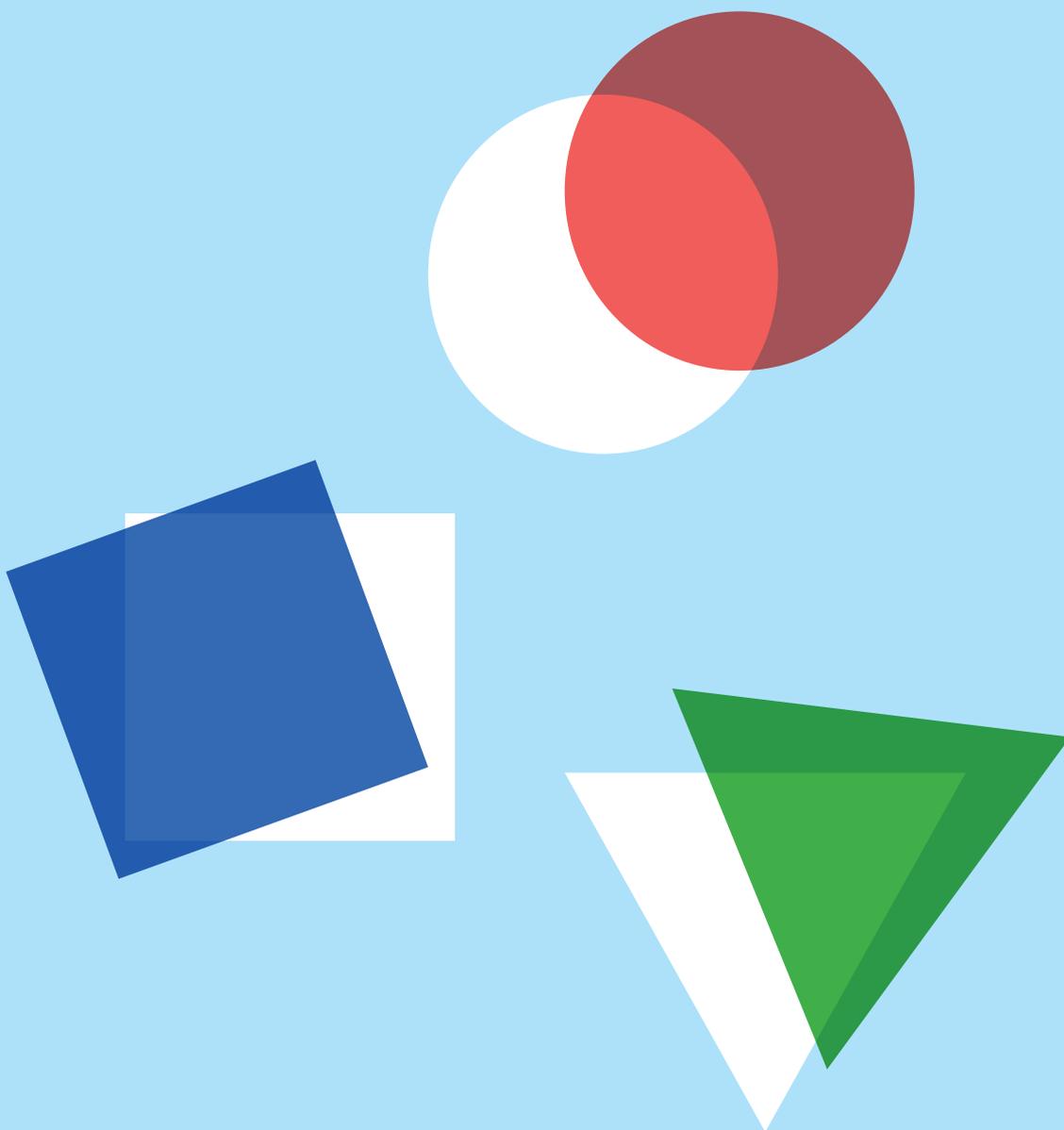




Association
de Prévention
du Site de
la Villette

Rapport
d'activité
2013





SOMMAIRE

Préface

Laurent BAYLE, Président

Olivier FLAMENT, Directeur Général

Pages

1.1 Actions éducatives	→ 8
1.2 Développement culturel	→ 10
1.3 Alternatives à l'incarcération	→ 14

1. Prévention spécialisée

SOMMAIRE

2. Insertion socioprofes- sionnelle

2.1 Insertion par l'activité économique	→ 18
2.2 Formation professionnelle	→ 20
— Assistant Archiviste	→ 21
— Actions de professionnalisation	
— Ecole de la citoyenneté	
2.3 Chantier d'insertion	→ 28

3. Dévelop- pement social



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

3.1 Culture	
— Parcours d'éducation artistique et culturelle	→ 30
— Soutien scolaire, culture scientifique et technique	→ 31
3.2 Egalité	
— Plan de lutte contre les discriminations à l'emploi	→ 35
3.3 Santé	
— Atelier Santé Ville	→ 40

ANNEXES

Le Conseil d'Administration de l'APSV	→ 46
L'équipe de l'APSV	→ 47

Le Président

2013 a été une année charnière pour l'APSV. Suite à la réflexion générale initiée par l'association dès 2012, la création d'une structure spécifique, en charge de relever les enjeux de l'économie sociale et solidaire - Villette emploi - a été une décision salubre permettant à l'APSV de clarifier ses modes de gouvernance et de mieux se concentrer sur son projet d'association qui privilégie la prévention spécialisée, l'insertion socio-professionnelle et le développement social.

Le présent rapport montre la diversité des actions entreprises et la qualité des démarches en cours. Au nom du conseil d'administration, je remercie toutes les équipes et le directeur général de l'APSV pour leur engagement et leur adhésion sans faille à la lutte contre toutes les formes d'exclusion et contre les discriminations, qui fondent les relations fructueuses entre les instances du site de la Villette et les nombreux partenaires associés au projet.

Laurent Bayle

Préface



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

Le Directeur Général

En 2013, conformément au projet associatif, l'APSV a recentré ses activités autour de la prévention, l'insertion et le développement social sur le site de la villette et le Nord Est Parisien. Avec la création, en parallèle, de Villette emploi et du Groupe Economique Solidaire, nous nous sommes attachés à dissocier les missions d'intérêt général de l'APSV, de l'économie sociale et solidaire de Villette emploi, afin de clarifier notre offre sociale et d'insertion. Des modifications statutaires et de conseil d'administration nous permettent désormais d'asseoir notre action au sein d'une gouvernance simplifiée et transparente.

Dans un contexte économique et social délicat, toute l'équipe s'est mobilisée pour réduire les inégalités et poursuivre inlassablement notre lutte contre toutes les formes d'exclusion. Signalons ainsi, le renforcement de notre action éducative sur le site de la villette, et notamment l'accueil de jeunes condamnés à des peines travail d'intérêt général, la mobilisation de plusieurs centaines de jeunes dans nos activités animations socio-éducatives, ou encore la formation d'une trentaine de jeunes pour une nouvelle qualification.

En termes de développement local, nous avons poursuivi nos missions de coordination d'action territoriale contre les discriminations, d'accompagnement scolaire et de promotion de la santé.

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires institutionnels et financiers qui ont permis cette année encore à plus de 3000 usagers de bénéficier d'une des actions sociales mises en œuvre par l'APSV.

Olivier Flament

Préface



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013**

Prévention spécialisée

1

1.1 ACTIONS ÉDUCATIVES

Par le biais de maraudes sur le site de La Villette, l'APSV propose d'accompagner des jeunes rencontrant des difficultés sociales. Ce travail de prévention permet de tisser une relation avec des usagers, de mener une action éducative et de favoriser le lien social.

En 2013, 74 jeunes, connus de l'APSV ou nouveaux venus, ont pu bénéficier, à l'issue de ces rencontres et leur demande, d'un suivi régulier.

51 jeunes résident dans le nord-est parisien, dont :
43 du 19ème arrondissement
6 du 20ème
1 du 18ème
1 du 11ème
23 habitent la proche Seine-St-Denis



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

8

Les domaines travaillés avec eux ont été :

- les stages dans le cadre de la scolarité ou de la formation pour 25 jeunes avec une issue positive pour 24
- la formation pour 3 d'entre eux, issue positive pour 2
- l'emploi pour 32 jeunes avec une issue positive pour 18 d'entre eux dont 1 CDI, 6 CDD, 1 contrat pro, 9 entrées en Insertion par l'Activité Economique, sans nouvelles des autres.
- les problèmes de justice pour 14 d'entre eux avec issue positive pour 11 jeunes et sans nouvelles des 3 autres.

Partenariat

En 2013, le pôle éducatif de l'APSV

→ a participé pour la troisième année consécutive au groupe de travail « Engagement des jeunes dans le trafic, quelle prévention ? » sur la question de la « prévention de l'inscription dans l'économie de la rue » mis en place par la Mission de prévention des toxicomanies de la Mairie de Paris, la Mission de prévention des conduites à risques du département de la Seine-Saint-Denis, la Préfecture de Paris, l'ARS 93 et le Forum Français pour la Sécurité Urbaine, via les groupes de travail pléniers et jeunesse et une série d'ateliers vidéo sur la question de la délinquance avec un groupe de jeunes gens de 10-16 ans, en partenariat avec le Centre Social J2P.

→ continue de travailler avec les clubs de prévention, les centres sociaux, les Antennes Jeunes, les différents services des municipalités et de l'Etat, les centres d'hébergement, de soins, les associations de quartiers, d'habitants et tout autre équipement participant de l'action éducative et sociale sur le nord-est parisien et le département de la Seine-Saint-Denis,

→ participe à la Coordination Inter associative et Interprofessionnelle de Travail Social, du 19ème arrondissement qui existe depuis septembre 2008. Elle est sectorisée sur les secteurs Danube / Solidarité / Ardennes / Petit et, est constituée des centres sociaux Danube, Espace 19 Ourcq, J2P, des clubs de prévention spécialisée AJAM 19, OPEJ (club du canal), de l'APSV, de l'association Entr'aide et de Paris Ados Services.

Les objectifs de cette coordination sont de mutualiser les idées de chacun autour de nos actions en direction des populations du 19ème arrondissement relevant de nos secteurs d'activité. Ceci permettant à chaque intervenant d'être personne et lieu ressource pour l'ensemble des partenaires membres de la coordination. Le choix a été fait d'être d'horizons multiples mais tous en direction de la jeunesse et des familles.

→ participe aux réunions et groupes de travail de l'EDL 19 / DPVI.

1. Prévention spécialisée



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

1.2 DÉVELOPPEMENT CULTUREL

L'accès à la culture est un gage primordial du développement personnel de chacun.

Cet outil que l'Association de Prévention du Site de la Villette place au centre de ses préoccupations, est un des soutiens de l'insertion sociale et doit s'inscrire dans la réalité des enfants, adolescents et adultes.

Proposer d'aller à la rencontre d'une pièce de théâtre, d'une œuvre musicale ou du cirque contemporain, de s'initier aux nouvelles technologies et d'approcher les sciences, c'est offrir d'autres regards sur soi et le monde et participe à la construction d'un projet de vie.

Les personnes suivies dans le cadre du dispositif insertion de l'APSV sont ainsi accompagnées sur des sorties collectives par nos équipes et encouragées à effectuer des sorties autonomes.

L'APSV propose par ailleurs un soutien en matière d'accès à la culture aux structures de travail éducatif et social partenaires, soutien destiné à encourager l'utilisation des ressources des équipements publics du site de La Villette.

Ainsi ces structures peuvent :

- découvrir le site et ses ressources,
- être orientées vers les salariés des établissements culturels du site en charge des relations avec les structures associatives et / ou de travail éducatif et social,
- recevoir tous les deux mois la lettre d'information numérique à destination des structures de travail social et / ou éducatif de Paris et de la Seine-St-Denis et les équipes de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, concernant les ressources du site de La Villette, et, de même, toute information ponctuelle pouvant s'avérer utile (NB : nous avons désormais plus de 2000 correspondants en Ile de France).
- être informées régulièrement des projets culturels, ateliers et animations mis en place par l'APSV dans le cadre de l'accès à la culture,
- voir leurs projets soutenus par des apports de ressources culturelles et pédagogiques en lien avec les contenus de ceux-ci,
- monter avec nous des partenariats spécifiques pour des projets à développer ensemble,
- nous interpeller pour toute question concernant l'utilisation de l'accès à la culture dans le cadre de leurs missions.
- se voir proposer des ateliers destinés aux publics des quartiers limitrophes du site (nord-est parisien et proche Seine-St-Denis), ateliers favorisant l'accès à la culture (voir Radio Télé La Villette).

De même, les éducateurs de l'APSV participent à la Coordination Culture mise en place par l'antenne pour le 19ème arrondissement de la Délégation à la politique de la ville de la Mairie de Paris (EDL 19).

1.2 développement culturel



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

SORTIES CULTURELLES

A) PERSONNES EN SUIVI APSV / INSERTION

Expositions 110 personnes
Cité des Enfants 116 enfants accompagnés d'adultes

B) PUBLICS DES STRUCTURES DE TRAVAIL SOCIAL PARTENAIRES

à la Cité des Sciences et de l'Industrie :

a - Expositions :

Centres Sociaux	120
Associations de quartier	30
Familles du 19ème et Pantin	86
Structures d'hébergement	24

Total: 260 personnes

b- Cité des Enfants :

Familles du 19ème et Pantin	84
Centres Sociaux	32
Associations de quartier	20
Structures d'hébergement	24

Total: 160 enfants accompagnés d'adultes

NB

Une vigilance sur le sérieux des demandes ainsi que sur la cohérence de la visite avec les projets éducatifs est appliquée. Des retours ou bilans sont demandés sur l'apport de ces visites. Les accompagnateurs (éducateurs, animateurs, bénévoles) effectuent une visite préalable en équipe de travail.

**1.2 développe-
ment culturel**



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013**

ATELIERS RADIO TÉLÉ LA VILLETTE

L'ACTION

Le dispositif RADIO TELE LA VILLETTE a pour objet de mettre en place des ateliers de réalisation de reportages radio et vidéo à La Villette pour les publics des structures de travail social et éducatif travaillant auprès des populations des quartiers en difficulté sociale situées à proximité du site (arrondissements du Nord Est Parisien et villes de la petite couronne parisienne en Seine-Saint-Denis).

Il a pour finalité la découverte et l'éducation à la culture mais également la découverte des métiers du monde culturel par le biais d'un outil ludique et éducatif (éducation artistique via l'éducation à l'image et au son).

Objectifs :

- mobilisation des acteurs sociaux du territoire
- identification de leurs besoins et mise en place d'actions pour l'accès à la culture
- prévention du décrochage scolaire (aide aux dispositifs d'accompagnement scolaire)
- prévention de la récidive (accueil TIG et Réparation Pénale / partenariat PJJ et SPIP)

Publics ciblés :

- enfants (prévention de l'échec scolaire)
- jeunes adolescents (prévention sociale et de la délinquance)
- collégiens, lycéens et stagiaires des dispositifs linguistiques et de remise à niveau

Partenaires :

Club de prévention MCV, Club de prévention AJAM, Club social et Culturel J2P, Centre Social CAF Tanger, Centre Social Danube, Lycée d'Enseignement Professionnel D'Alembert.

Déroulement :

Les sessions de réalisation de reportages radio et/ou vidéo se déroulent avec des groupes de cinq à dix participants sur le parc de La Villette, dans les différents établissements culturels du site. Ces ateliers sont mis en place lors des périodes de vacances scolaires, mercredis et/ou soirées pour ce qui est du hors temps scolaire ou, encore en semaine, dans le cadre des partenariats avec des établissements scolaires.

Lors de chaque session, il est proposé au groupe de visiter une exposition, assister à un spectacle et développer autour de ces visites des outils journalistiques (prise de sons d'ambiance, tournage, rédaction d'interviews et de chroniques) et, pour les participants qui le désirent, de s'associer aux aspects techniques de post production des émissions (montage et mise en ligne) via un atelier d'initiation ad hoc.

Chaque session se déroule en cinq demi-journées ou soirées selon le format de modules courts et, en dix, selon le module long.

Ateliers
Radio Télé La
Villette



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

CHIFFRES 2013

Le public a été pour quasi-moitié composé de jeunes 14-18 ans et d'enfants 6-12 ans avec une proportion d'environ 60% pour les filles contre 40% pour les garçons.

17 ateliers ont été mis en place dont 2 ateliers radio et 15 ateliers vidéo

119 participants dont :

- 79 des quartiers Politique de la Ville du 19^e arrondissement (53 filles et 26 garçons)

- 13 d'autres quartiers dont (12 garçons, 1 fille)

- PJJ Paris : 5 participants

- PJJ Seine St Denis : 8 participants

27 participants aux Ateliers Photo Son et Vidéo dans le cadre des activités estivales

LES ATELIERS

Les ateliers vidéo :

- **2 ateliers** « longs » avec les élèves de la classe de seconde Bac Professionnel Service de Proximité et Vie Locale du Lycée Professionnel D'Alembert, autour des différents dispositifs d'accueil sur le parc de La Villette (accueil général, accueil spectacle, médiation)

- **1 atelier** « semaine des discriminations », avec les usagers de : Maison des Copains de la Villette et le centre CAF Tanger du 19^e arrondissement.

- **1 atelier** autour d'une enquête auprès des publics de la Cité des Sciences sur la question de la relation parents / enfants / école avec des enfants fréquentant le Centre Social Danube. Le reportage a servi de base aux débats avec les familles dans le cadre du Congrès 2013 des centres sociaux.

- **1 atelier** sur l'exposition FuturoTextiles à la Cité des Sciences et de l'Industrie (PJJ 93).

- **3 ateliers** de fiction dans le cadre des modules « Histoires sans paroles » avec les enfants du Centre Social Danube et en partenariat avec la Cité de la Musique et, l'autre, avec le service d'Aide Educative de Milieu Ouvert de l'oeuvre de Secours aux Enfants de Flandres en partenariat avec l'EPPGV

- **1 reportage** sur le WIP Villette, à l'occasion de l'intervention de deux graffeurs avec la PJJ Paris et une enseignante du Lycée Professionnel D'Alembert.

EN COURS DE MONTAGE

- 3 caméras trottoirs, en partenariat avec la PJJ Paris, la PJJ Pantin, et les jeunes habitants de la Porte de La Villette dans le cadre des VVV (Ville Vie Vacances)

- 2 portraits en partenariat avec la PJJ Paris, la PJJ Pantin et les jeunes habitants de la Porte de La Villette dans le cadre des VVV

- 1 reportage sur les coulisses techniques de l'EPPGHV (Etablissements Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette) avec la PJJ Paris, la PJJ Pantin et les jeunes habitants de la Porte de La Villette dans le cadre des VVV (en cours de montage).

Les ateliers radio

- 2 promenades sonores réalisées en partenariat avec la PJJ de Seine Saint Denis dans le cadre de peine de TIG et réparation pénale.

EVALUATION 2013

Chaque atelier a fait l'objet d'une restitution avec le groupe concerné dans le cadre d'une projection publique et nos indices de satisfaction, au-delà des plus de 8000 vues sur notre site cette année, les retours avec les encadrants socio-professionnels des groupes sont encourageants puisque chacune des structures souhaite poursuivre notre partenariat.

1.3 ALTERNATIVES À L'INCARCÉRATION

LES ACTIONS

Les actions de soutien de l'APSV aux alternatives à l'incarcération se divisent en deux parties :

l'une consistant à une intervention locale sur le site de La Villette en partenariat avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris et les services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Paris et Seine Saint Denis.

l'autre est développée en direction de structures du territoire parisien susceptibles d'accueillir des personnes ayant à effectuer un TIG ou une Réparation Pénale, en partenariat avec la Direction de la Prévention et de la Protection de la Mairie de Paris, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris et la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Paris.

Ces actions ont été cofinancées par la Direction de la Prévention et de la Protection de la Mairie de Paris, la Région Ile De France, le FIPD (75 et 93) et l'APSV.

1.3.1 sur le site de La Villette

L'APSV est habilitée, depuis une vingtaine d'années par les tribunaux majeurs et mineurs de Paris et mineurs de Bobigny, à recevoir et accompagner des jeunes condamnés à une peine de Travail d'Intérêt Général ou s'étant engagés auprès du magistrat à une Réparation Pénale.

Ces personnes ont à accomplir un temps de travail d'une durée pouvant aller de 20 à 210 heures pour les peines de TIG, d'une demi-journée à une semaine pour les Réparations Pénales.

Le travail des éducateurs de l'APSV consiste en la sensibilisation des salariés des équipements du site de La Villette, leur formation à l'accueil des condamnés et l'accompagnement de ces tuteurs en cas de difficulté. L'APSV est de même la « porte d'entrée » du site pour les alternatives à l'incarcération : nous recevons ainsi les personnes condamnées en entretien individuel, préalablement à un choix d'orientation pour l'exécution de la peine vers un service, en fonction de compétences ou centres d'intérêt, ceci dans un but d'insertion ou réinsertion.

L'éducateur de l'APSV est en contact régulier avec le tuteur, passe régulièrement sur le lieu de travail pendant le déroulement du TIG afin de s'enquérir des possibles problèmes posés par le jeune (retards, absences, attitude inadaptée ou autres), reprend avec celui-ci les manquements et repose le cadre si cela est nécessaire.

Sauf échec (le jeune n'étant pas prêt à saisir l'occasion), le déroulement du TIG ou de la Réparation Pénale dans un contexte valorisant permet à la personne concernée de restaurer une image d'elle-même souvent dégradée, de se rendre compte qu'elle est à même d'intégrer au sein d'une équipe de professionnels et de tisser des liens dans un monde qui souvent lui semblait, au départ, totalement étranger.

Ces prises en charge participent donc aussi d'une dynamique de socialisation et, de fait, d'une prévention globale de la récidive.

Les jeunes dont la situation sociale est précaire et finissant leur peine peuvent ensuite rejoindre Villette emploi ou travailler directement au sein de l'équipe les ayant accueillis pour l'exécution du TIG.

1.3 Alternatives à l'incarcération



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

BILAN CHIFFRÉ 2013 / SITE DE LA VILLETTE

La proportion de demandes pour lesquelles l'exécution de peine n'aboutit pas est en augmentation, le jeune n'honorant pas le rendez-vous initial à l'APSV, ainsi que les rendez-vous « de rattrapage » suivants et, ce, malgré le travail éducatif et de préparation préalablement mis en place par les éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse. Les jeunes capables de venir au premier entretien font quasiment tous leur peine intégralement.

En 2013, 19 dossiers ont été suivis :

- 16 concernant des peines de TIG
- 3 concernant des mesures de Réparation Pénale
- 7 peines ont été effectuées totalement
- 3 peines ont été effectuées partiellement
- 3 peines sont en cours de mise en place
- 6 peines n'ont pas été effectuées

Répartition territoriale :

- 10 condamnés de Seine Saint Denis**
- 9 condamnés parisiens**

Les suivis TIG et Réparations Pénales ont été demandées par :

- 3 Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris
- 5 Protection Judiciaire de la Jeunesse de Paris
- 10 Protection Judiciaire de la Jeunesse de Seine Saint Denis

6 de ces jeunes gens ont, à l'issue de leur peine, demandé un suivi éducatif insertion à l'APSV avec mise en emploi sur nos structures d'insertion par l'économique et / ou ont effectué des missions rémunérées sur le site de La Villette.

1.3 Bilan chiffré 2013 / Site de La Villette



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

Les services suivants ont accueilli en 2013 des condamnés :

- Régie Machinerie de la Direction Technique Spectacle du Parc de la Villette
- Régie Construction de la Direction Technique Spectacle du Parc de la Villette
- Régie Son et Audiovisuel de la Direction Technique Spectacle du Parc de la Villette
- Vestiaires de la Cité des Sciences et de l'Industrie
- Médiathèque de la Cité des Sciences et de l'Industrie
- Ateliers audiovisuels de l'APSV
- Services administratifs de l'APSV

Les opérations de sensibilisation et recrutement des personnels des équipements culturels du site de La Villette se sont poursuivies. Un partenariat a été développé avec le Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris.

**Bilan chiffré 2013 /
Site de La
Villette**



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

1.3.1 sur le territoire parisien

Ont été mis en place par le service formation de l'APSV, en partenariat avec la Direction de la Prévention et de la Protection de la Mairie de Paris, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Paris et la Protection Judiciaire de la Jeunesse de Paris :

→ Une action de sensibilisation de tuteurs potentiels via l'organisation et l'animation d'une rencontre annuelle destinée à informer et sensibiliser à l'accueil de personnes ayant à effectuer un TIG ou une Réparation Pénale, sensibilisation destinée aux salariés d'associations, d'équipements culturels nationaux et services de la Mairie de Paris.

→ Un module de formation et d'accompagnement destiné aux tuteurs de TIG parisiens novices et expérimentés, salariés d'association, d'équipements culturels nationaux et services de la Mairie de Paris, consistant en une formation initiale assurée par une professionnelle, la mise en place d'un groupe de parole et d'échange ainsi qu'une rencontre avec un tuteur chevronné sur son lieu de travail. 23 personnes se sont inscrites à la formation : 14 de la Mairie de Paris, 9 d'associations parisiennes.

Un bilan détaillé de cette formation figure au chapitre Formation du rapport d'activité 2012 de l'APSV.

→ La création, à la demande des participants aux formations des deux années précédentes d'outils de communication :
Un site des tuteurs, « vitrine » du tutorat à Paris et destiné à sensibiliser les personnes susceptibles de s'engager dans cette démarche.
Un annuaire des tuteurs, destiné à permettre les échanges entre tuteurs en exercice et favorisant les demandes de conseils des tuteurs débutants.

Voir: <http://travaildinteretgenerallesitedestuteurs.fr/>

1.3 Alternatives à l'incarcération



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

2

Insertion socioprofes- sionnelle

2.1 INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

En 2013 a eu lieu une importante refonte de l'organisation et de la gouvernance de l'APSV et des structures de l'insertion par l'économique qu'elle avait créées. Des modifications statutaires ont entériné ces modifications opérationnelles en juin 2013, lors des assemblées générales.

Les objectifs étaient de

- dissocier l'activité de l'APSV, dont les missions sont d'intérêt général, de celles de l'Economie Sociale et Solidaire, tant du point de vue organisationnel (avec des conseils d'administration différenciés) que financier,
- améliorer l'offre de services des usagers en proposant des parcours d'insertion en cohérence avec l'objet statutaire des structures,
- rendre plus visible et indépendante l'activité d'insertion par l'activité économique par une identité commune, Villette emploi. Une marque commune a été créée pour les trois structures IAE qui ont changé de dénomination devenant : villette emploi AI, villette emploi ETTI et Villette emploi Services.

Pour clore cette organisation, un Groupe Economique Solidaire a été créé en septembre 2013 composé de

- l'APSV
- Villette emploi AI,
- Villette emploi ETTI
- Villette emploi Services.

L'APSV, en tant que personne morale, préside le dispositif.



Présentation

Villette emploi est un groupe économique solidaire spécialisé dans le domaine culturel. Il propose du personnel en intérim pour des missions d'accueil, de manutention, de médiation culturelle, d'administration, de vestiaire. Le groupe réalise également des prestations de services en fonction des projets ou dans le cadre de marchés publics.

Insertion

Villette emploi ne recrute que des personnes sans emploi et favorise leur insertion par l'activité économique. Parallèlement aux missions de travail, les salariés suivent un accompagnement social et professionnel afin de favoriser leur insertion dans un emploi durable. Villette emploi place la personne au cœur de sa démarche.

Présentation du Groupe

Villette emploi est composée:

→ d'une association intermédiaire (loi 1901), qui met à disposition du personnel auprès d'établissements culturels, pour des missions de courte durée, à partir de 3 heures. L'association reste l'employeur du salarié.

→ d'une entreprise de travail temporaire d'insertion, (loi 1901). Soumise à l'ensemble des règles relatives au travail temporaire, l'ETTI propose de missions d'intérim qualifiées de moyenne et longue durée (de plusieurs jours à plusieurs mois)

→ d'une EURL, qui propose des prestations globales, avec le même personnel en insertion.

Ces entreprises sont conventionnées par la Direccte et sont partenaires de Pôle emploi.

Démarche qualité

Villette emploi est engagée dans une démarche de labellisation de son activité (label cèdre accompagné par la fédération coorace). La certification vise à la mise en place d'un système d'amélioration continue de la qualité pour répondre en priorité aux exigences des personnes en situation de précarité et à celle des clients et financeurs.

Un rapport d'activité Villette emploi est disponible pour 2013.

2.2 FORMATION PROFESSIONNELLE

Par son **secteur formation**, l'APSV a pour objectif:

- l'insertion professionnelle de jeunes demandeurs d'emplois notamment dans des qualifications professionnelles nouvelles
- l'accompagnement de professionnels intervenant dans le champ social et culturel.

Son développement repose sur un principe de "recherche action" et d'actions « sur mesure ».

I - Accès à l'emploi par la qualification professionnelle des jeunes de 18 à 30 ans

a - 1 Assistant archiviste - archives matérielles et numériques: ouverture de la quatrième promotion

De multiples facteurs expliquent l'engouement actuel des entreprises pour les archives. Trois méritent d'être rappelés: le développement qualitatif et quantitatif exponentiel de l'information, l'optimisation des procédures de traitement de l'information grâce aux outils numériques, la judiciarisation croissante de la société.

La qualification visée correspond à un emploi de technicien supérieur. Elle s'exerce dans les services archives de grandes entreprises, dans des instituts de recherche ou chez des prestataires de services spécialisés en archivage. Les tâches qui la composent correspondent aux quatre étapes de la chaîne archivistique : collecter, classer, conserver et communiquer.

Les trois organisations représentatives de la profession : Association des Archivistes Français (AAF), Association des Professionnels pour l'Economie Numérique (APROGED), Association des Prestataires en Archivage et en Gestion Externalisée (PAGE) ont accompagné le montage financier (prise en charge via les OPCA) et pédagogique de cette quatrième promotion. Celle-ci a également bénéficié de l'appui du Service Interministériel des Archives de France (SIAF) du Ministère de la Culture et de la Communication.

En novembre 2013, treize stagiaires ont signé un contrat de professionnalisation de dix-huit mois dans l'une des entreprises partenaires¹. Le nombre d'heures de formation dispensé est de 630. L'alternance pédagogique est privilégiée, les regroupements formation ont lieu à raison d'une semaine par mois.

Le groupe: la promotion 2012-2014 est constituée de 8 femmes et 5 hommes sans emploi à leur entrée en formation. La moyenne d'âge est de 27,8 ans (le benjamin a 20 ans, le plus âgé 39 ans). Les niveaux d'études sont hétérogènes puisqu'ils vont de bac pro à Master¹.

1.2
Insertion
sociopro-
fession-
nelle



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

20

¹ **Archiv System**. Cité des mémoires étudiantes, Crédit Agricole, Fondation CASIP-COJASOR, EDF, HSBC, Réseau Ferré de France, Sanofi (2 postes), SNCF, SNECMA (2 postes), Société Générale.

Les partenaires: les trois instances représentatives du secteur des archives sont depuis l'origine et de nouveau partenaire de cette action. De même que le ministère de la Culture et de la communication².

a – 2 inscription au Répertoire national des certifications professionnelles

La certification Assistant archiviste a été accordé pour trois ans à l'APSV et à l'Association des Archivistes Français par un arrêté portant enregistrement au RNCP publié au Journal Officiel du 9 décembre 2012.

L'intérêt de l'inscription au RNCP est triple: il reconnaît la qualité de la formation, notamment en termes d'insertion professionnelle. Il structure une filière professionnelle dont le niveau intermédiaire n'est pas clairement définie. Enfin, il permet aux stagiaires de l'APSV se voir délivrer un diplôme dont la valeur nationale est un gage d'employabilité et de progression professionnelle (équivalence avec l'ensemble des diplômes de même niveau).

a – 3 Opérateur en duplication audiovisuelle

Dans la même démarche, une qualification intitulée « opérateur en duplication audiovisuelle » s'est ouverte le 17 mai 2013 avec 12 salariés en contrat de professionnalisation pour une durée de 17 mois. Profession qui s'exerce chez les post producteurs, les personnes sont embauchées chez: Eclair Groupe, VDM, Atlantis télévision, Wood TV, Euromédia, Technicolor, TVS. En octobre 2014, ils passeront leur diplôme reconnu par la convention collective.

b – Initiation des jeunes à la citoyenneté (Ecole de la citoyenneté)

A la demande de la Fondation Dexia, le service formation de l'APSV a été sollicité pour être l'opérateur d'une «Ecole de la citoyenneté ». Concepteur et organisateur du programme, le service formation a accueilli, depuis mars 2007, 42 sessions d'une douzaine de jeunes issus de zones urbaines sensibles de toute la France.

C'est suite aux émeutes de 2005 que la Fondation Dexia a décidé d'orienter son soutien vers les missions locales sur le thème des jeunes et de la citoyenneté.

L'idée de créer une Ecole est « de mettre en œuvre les conditions d'un véritable échange responsable, de se donner les moyens de favoriser un dialogue renouvelé et équilibré pour mieux prendre en compte les problèmes et les aspirations des jeunes vivant dans ces quartiers »

Cycle de découverte de la citoyenneté, l'école est une sorte de voyage qui croise expérience du « vivre ensemble », apports de connaissances, débats, rencontres avec des personnalités et agréments.



2. **AAF**, APROGED, PAGE, ministère de la Culture et de la Communication (Siaf, Dedac).

Le dispositif

Chaque groupe est composé de 14 jeunes choisis par les missions locales de toute la France. Ils viennent suivre le cycle de formation pendant une semaine, en immersion. Logés au même hôtel, ils prennent ensemble tous les repas et suivent un programme très dense de 9 h à 21 h.

Ils ne se connaissent pas en arrivant, viennent souvent pour la première fois à Paris et ce principe de « séminaire résidentiel » crée en lui-même déjà une expérience de « vie citoyenne ».

Tous doivent arriver avec un sujet citoyen qu'ils ont choisi parmi leurs préoccupations les plus aiguës. Préparé avec la mission locale, le sujet est exposé oralement puis débattu avec le groupe et le formateur. Ils étayent et interrogent le thème, enrichissent les propositions d'actions citoyennes. Les participants présentent également leur ville, leur quartier, les lieux d'exercices de la citoyenneté et les associations locales.

L'ensemble de la semaine est captée en images vidéo et donne lieu à un film de 20 minutes. Il est diffusé en clôture, le vendredi après-midi, lors de la remise des diplômes dans la Tour Dexia à la Défense. Un DVD mémoire est remis aux participants comme l'une des traces de la semaine. Sur le site Internet, des clips résument chaque session www.ecole-citoyennete.fr.

En 2013, 8 sessions ont été réalisées.

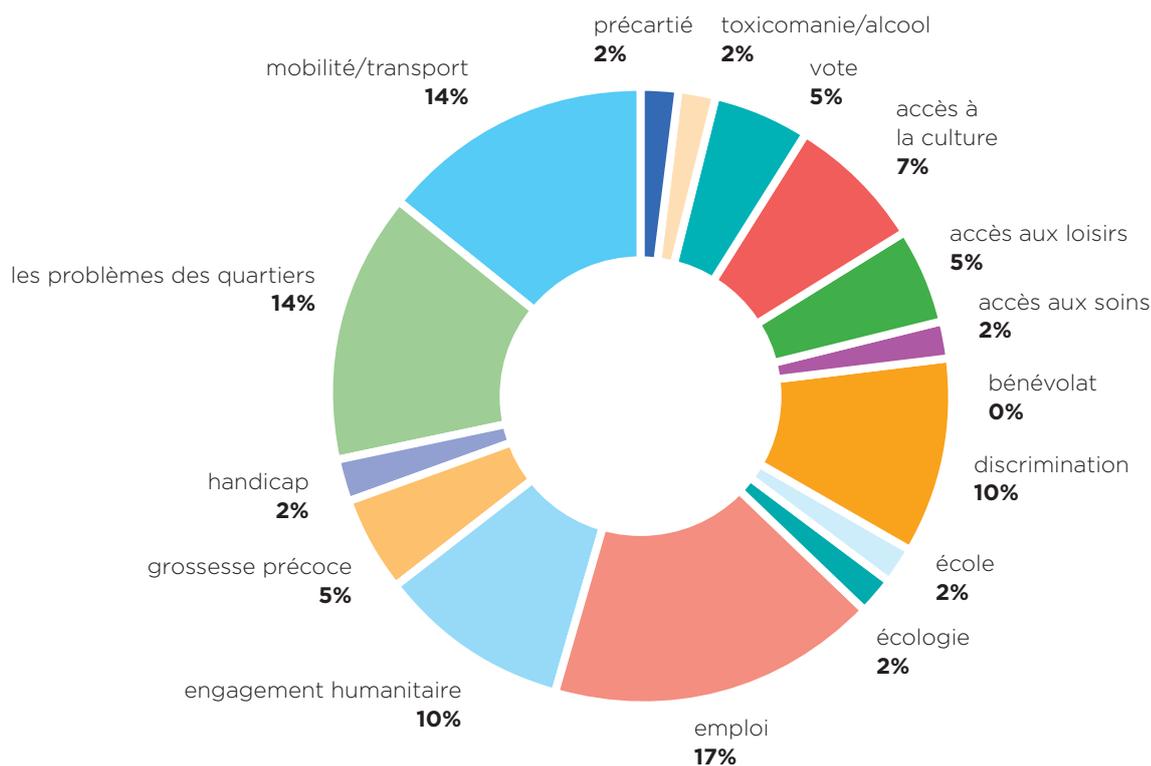
Le profil des participants du point de vue du niveau scolaire est de 79 % infra bac.

Les autres séquences

Parmi les sujets apportés par les jeunes et débattus avec le groupe on trouve des thèmes tels que :



Thèmes des sujets citoyens



2.2
Formation
Profession-
nelle



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

L'emploi, préoccupation majeure pour les jeunes de faible niveau de qualification, se retrouve comme sujet le plus traité à l'école de la citoyenneté. La question de la mobilité est également un sujet récurrent et proche de la question de l'accès à l'emploi. Enfin les problèmes des quartiers sont souvent portés par des jeunes qui dénoncent violence, stigmatisation et l'abandon des quartiers dans lesquels ils vivent.

Des visites à l'extérieur sont programmées à chaque session: l'Assemblée Nationale et le Stade de France. En soirée, un accès au spectacle est proposé.

Cette année a vu la fermeture de la fondation Dexia, financeur de l'action, qui a décidé de clore l'école de la citoyenneté.

C- MÉDIATION CULTURELLE

C-1 L'Artère - Le Jardin des dessins de Fabrice Hyber (2003-2006) ou Comment mettre en débat la question du sida dans l'espace public ?

Suite à l'inauguration par le Président de la République, en décembre 2006 d'une peinture au sol de 1 001 m² relative au sida, L'Artère - Le Jardin des dessins, le service formation de l'APSV a conçu et mis en œuvre un dispositif de médiation originale qui articule culture et prévention VIH.

Ce dispositif, élaboré en concertation avec Fabrice Hyber (Lion d'or de la Biennale de Venise en 1997) et les membres du comité de pilotage constitué de représentants de la lutte contre le sida, de professionnels du Ministère de la Culture et de salariés des établissements du site de La Villette, s'est concrétisé à travers des actions co-élaborés avec des professionnels du champ social (Institut Régional de Travail Social, Ministère de la Justice-PJJ, Centres sociaux,...), du champ culturel (Centre Georges Pompidou-Metz, Institut d'Etudes Supérieures des Arts) et du champ éducatif.

Les actions de médiation s'appuient sur les trois supports pédagogiques originaux: un livre, un dépliant, une version itinérante de l'œuvre. Cette dernière a été présentée fin-novembre / début décembre - à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le Sida - dans le hall du Centre Georges Pompidou-Metz.

Partenaires: Sidaction, Parc de la Villette, Universcience (cité de la santé).

C-
Médiation
culturelle



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

C-2 Les archives d'Abdelmalek Sayad (1933-1998) ou Comment mettre en débat la question de l'émigration-immigration aujourd'hui en France et en Algérie ?

Suite au traitement des archives du sociologue algérien effectué en 2008-2009 par les stagiaires de la seconde promotion Assistant archiviste, le service formation a poursuivi le travail de valorisation de sa pensée en Ile-de-France, en France et en Algérie.

Rencontres-débats, cycles de formation (lectures commentées d'article de Sayad), création théâtrale par le Collectif de femmes « Et puis nous passions le pantalon français... », école doctorale (animée par Christian de Montlibert, professeur émérite de sociologie de l'université de Strasbourg et président de l'Association des amis d'Abdelmalek Sayad), séquence de cinq jours au Musée du Louvre (Dialogue et confrontation culturels) tels sont les modalités de partage de l'œuvre de Sayad mise en œuvre avec nos différents partenaires en 2012.

En cohérence avec la pensée de Sayad, inventeur du concept d'émigration-immigration, les actions ont été réalisées en France et en Algérie (Oran).

Conception d'outils pédagogiques. A la demande de l'Ambassade de France à Alger, une exposition itinérante « Ici-là-bas, la sociologie de l'émigration-immigration » a été conçue en partenariat avec

l'Association des amis d'Abdelmalek Sayad et les graphistes Gérard Paris-Clavel et Thierry Sarfis, Atelier du Bonjour – Ne pas Plier. En partenariat avec le Département TransMédia d'Universcience, un Abécédaire Sayad a été également produit. Constitué de vingt-sept entrées (d'Absence à Travail), il a été développé pour être accessible via internet et consultable sur un écran tactile. Enfin, une journée de restitution publique s'est tenue le 21 novembre 2013 dans la Grande Halle de La Villette.

C-3 Comment mettre en débat les cultures à La Villette et au Musée du Louvre ?

Pour la quatrième année consécutive, trois séquences de formation de cinq jours destinée à des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), ont été inscrite au catalogue de formation de la Région Ile-de-France du ministère de la Justice. Conçue et mise en œuvre par l'APSV, ces formations-actions visent l'appropriation des ressources culturelles du site de La Villette (deux sessions) et du musée du Louvre (une session) par ces professionnels du champ social.

La séquence conduite au Musée du Louvre s'appuie sur le travail engagé autour d'Abdelmalek Sayad et utilise comme référence théorique l'article : « La culture en question » (1987)².

C-4 Des transports et des hommes: animation d'une exposition pour les publics du champ social

Dans le cadre de la lutte préventive des incivilités sur les nouvelles lignes du tramway (T1/T2/T3/T5), la fondation RATP a souhaité proposer à 1000 personnes habitant autour de ces lignes une visite de l'exposition « des transports et des hommes » à la Cité des Sciences et de l'Industrie.

Quatre animateurs ont été recrutés et formés pour proposer des parcours en trois séquences entre le 15 octobre 2012 et le 15 octobre 2013 à ces publics. Les parcours ont donné toute satisfaction aux visiteurs qui souhaitent pour la plupart d'entre eux revenir à la Cité. Au bilan final, 700 personnes ont bénéficié de cette prestation.

Partenaires opérationnels: Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle d'Oran, Centre Social Petit-Prés-Sablrière (Créteil), Maison des Tilleuls (Le-Blanc-Mesnil), Institut Français d'Oran, ISCRA, Ministère de la Justice (PJJ) / Musée du Louvre (Mission Vivre ensemble).

Comité de pilotage: Association des amis d'Abdelmalek Sayad, Association des Archivistes Français, Association France Algérie, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.

Financeurs: Conseil Régional Ile-de-France (Démocratie régionale), Ministère de la Culture et de la Communication (Dedac), Ministère des Affaires étrangères (Ambassade de France en Algérie, Institut Français d'Oran), Ministère de l'Intérieur (Daic).

Financier: Ministère de la Justice (Protection judiciaire de la jeunesse).

D - ACTIONS DE PROFESSIONNALISATION

D-1 Formation des tuteurs bénévoles de TIGistes

A Paris, en 2009, 1500 Travaux d'Intérêt Général (TIG) ont été prononcés pour des personnes majeures. Selon le service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) de la ville, ce chiffre est en forte augmentation.

L'enjeu de ces mesures est qu'elles offrent une alternative à l'incarcération.

Ces « travaux » permettent la réparation de l'infraction commise et constituent une expérience professionnelle qui contribue à une démarche d'insertion ou de réinsertion sociale.

Pour réaliser ces peines, il faut développer des lieux d'accueil, des situations de travail et des tuteurs.

La Ville de Paris est, de longue date, inscrite dans ce mouvement bénévole.

L'on constate pourtant une érosion des volontaires et une faible fidélisation de ceux qui en ont fait l'expérience au moins une fois notamment en raison de : manque d'information, peur d'une surcharge de travail, peur des condamnés, mauvaise expérience....

Afin de répondre en nombre aux besoins d'accueil, nous avons proposé depuis 4 années à la direction de la prévention et de la protection 4 demi-journées de formation destinée aux agents de la Ville et aux associations (seules les collectivités locales, les établissements publics et les associations pouvant être habilités à recevoir des T.I.G).

Chaque séance se concentre autour des activités du tuteur : accueillir un Tigiste, encadrer un Tigiste, faire le bilan du travail réalisé. Lors de la dernière séance, une visite aux espaces verts de la ville de Paris a permis au groupe d'échanger avec le tuteur « historique » de la mairie.

Une réunion d'information générale sur le TIG a été réalisée sur le site de La Villette à destination des deux publics concernés par le tutorat et la formation : les associations parisiennes et la Mairie de Paris.

Un annuaire, un site internet

Nous avons créé le premier site Internet dédié aux tuteurs du nom de « travail d'intérêt général: le site des tuteurs ». Un annuaire est accessible aux inscrits. L'ensemble a été financé par le fond interministériel de prévention de la délinquance et la Ville de Paris. Ce site a été enrichi cette année de vidéo témoignages riches de l'expérience des tuteurs dans leur diversité.

D-2 Formation des vacataires de l'Association Villette Emploi

Les structures AVEJ et Intermis cotisent à la formation professionnelle pour la centaine de vacataires qu'elles salarient chaque année. Pour la seconde année, le budget, que ce versement permet de dégager, a été valorisé par un plan de formation sur mesure.

En collaboration avec les chargés du suivi et de l'insertion, nous avons choisi cette année de mettre l'accent sur le public jeune pour les aider à mieux communiquer dans les missions. Une dizaine de personnes ont bénéficié de quatre jours de techniques de communication abordant les fondamentaux :

définir le rôle de l'accueillant face au public et avec l'institution,
renforcer l'image de soi, optimiser sa relation interpersonnelle,
orienter le visiteur efficacement, adapter son discours au public,
gérer l'attente éventuelle des visiteurs et les conflits,
valoriser la mission de l'accueillant,
savoir se présenter.

Pour les vacataires RSA artistes, l'association connaissance de l'art contemporain a sensibilisé à l'histoire de l'art et à l'analyse d'œuvres une dizaine de vacataires qui ont pour mission l'accueil de public dans les équipements culturels.

2.3 CHANTIER D'INSERTION

En 2013, l'association a préparé un chantier d'insertion dont la mise en oeuvre est prévue en février 2014.

Accompagnateur espace public sur le site de la Villette

Les ateliers et chantiers d'insertion sont des dispositifs conventionnés par le ministère du travail ayant pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail, par des actions collectives, de personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières. L'ACI organise le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de ses salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable. Les ACI se situent dans le champ de l'économie sociale et solidaire. Ils jouent un rôle essentiel dans la création et le développement d'activités nouvelles. Les chantiers d'insertion sont portés par des associations.

Résumé du projet

L'Association de Prévention du Site de La Villette souhaite développer cette démarche de manière expérimentale et inédite sur un site culturel.

**D - Actions
de profes-
sionnalisa-
tion**



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

Chantier d'insertion sur le site de la Villette

- 10-15 personnes CDD 6 mois ou un an, 1 chef d'équipe
- nouveau métier polyvalent d'accueillant centré autour de la culture et du développement durable comme facteur de communication, d'accueil et de prévention
- chantier d'insertion en complémentarité avec les services existants des établissements du site (notamment sécurité et médiation culturelle) et qui s'inscrit dans l'insertion socioprofessionnelle et l'économie sociale et solidaire
- nouveau service proposé aux usagers et/ou établissements

OBJECTIFS

- Professionnaliser les personnes en insertion à l'APSV, en les formant sur un nouveau métier d'accueillant pour concrétiser un projet professionnel débouchant sur l'emploi.

Missions

- Accueil et information du public sur les espaces publics du site (maraudes)
- Orientation, tractage lors d'événements ponctuels
- Médiation sociale, veille sur l'entretien, la propriété du site
- Assistance aux équipes du site de la Villette lors des manifestations
- Accompagnement des PMR

**2.3 Chantier
D'insertion**



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013



Développe- ment social

3

L'APSV en tant qu'acteur social de son territoire, intervient dans une démarche systémique et globale sur des thématiques prioritaires, en fonction des situations de précarité et des enjeux sociaux du territoire. En 2013, la santé, la lutte contre les discriminations, l'accompagnement scolaire et la culture ont fait l'objet d'actions spécifiques.

En lien avec l'ensemble des acteurs, élus, associations, intermédiaires à l'emploi, habitants, l'APSV développe des actions locales qui conduisent à la coordination territoriale, l'ingénierie sociale, la formation d'acteurs, le diagnostic ou encore le développement de projet. Dans une démarche partagée, l'approche communautaire et l'emportement sont des axes méthodologiques transversaux de notre intervention.



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

3.1 CULTURE

a - Parcours d'éducation artistique et culturelle 2013

Mme Aurélie FILIPPETTI, Ministre de la Culture et de la Communication, a annoncé, dans un discours en septembre 2013, que le site de la Villette serait un site exemplaire en matière d'éducation artistique et culturelle, mettant notamment en avant la pluridisciplinarité représentée par les différents établissements du site.

A l'issue de plusieurs réunions avec les établissements culturels de la Villette et l'APSV, en novembre et décembre 2013, le ministère a souhaité qu'un projet de parcours d'éducation artistique et culturelle soit porté par l'Association de Prévention du Site de la Villette, afin d'inscrire cette expérimentation dans une dimension éducative et sociale.

Trois axes sont identifiés par le ministère :

- la muséographie et la fréquentation des établissements culturels
- la pratique artistique
- la rencontre avec les artistes

Le projet s'adresse aux jeunes et à leurs familles. L'APSV a pris le parti de considérer les jeunesses dans leur diversité (d'âges, de problématiques sociales et éducatives) et souhaité co-construire les parcours d'éducation artistique et culturelle avec les acteurs sociaux et les enfants/jeunes.

Le budget alloué dans un premier temps par le ministère a permis à l'APSV de recruter dès décembre 2013 une cheffe de projet, en contrat déterminé pour une durée de 10 mois.

En décembre 2013, le cadre méthodologique a été finalisé avec les établissements du site et en associant les acteurs sociaux éducatifs du territoire.

b - Dispositif médiation soutien scolaire Médiathèque cité des Sciences

Présentation du dispositif et des objectifs

Pour la sixième année, l'Association de Prévention du Site de la Villette en partenariat avec la Fondation L'Oréal a reconduit lors de l'année scolaire 2012-2013 le dispositif d'accompagnement scolaire au sein de la bibliothèque des sciences et de l'industrie.

Depuis 2007, ce sont **6 968 accompagnements de lycéens et collégiens** qui furent effectués dans le cadre de ce projet.

Pour rappel, ce dispositif a été initié après avoir constaté l'occupation de la bibliothèque par des jeunes en quête d'un espace de travail scolaire. Partant de l'hypothèse que les jeunes souhaitent être accompagnés durant ce moment d'étude et au-delà d'une recherche documentaire, l'accompagnement scolaire a été conçu dans l'objectif de promouvoir l'égal accès au savoir scientifique en aidant les usagers, pour une majorité issus des quartiers populaires du nord-est parisien, à franchir les obstacles de l'apprentissage et de la connaissance.

Le dispositif repose sur plusieurs principes établis au cours des expériences précédentes et ajustés en fonction des évaluations :

- l'accès libre, gratuit et anonyme au centre de la bibliothèque. Un affichage et des annonces sonores indiquent l'espace de travail et les horaires d'ouverture
- l'accompagnement effectué par des étudiants de grandes écoles scientifiques (essentiellement écoles d'ingénieurs)
- le fonctionnement du dispositif hors temps scolaire (samedi et dimanche et tous les jours pendant les vacances scolaires d'octobre 2012 à juin 2013).

L'accompagnement fonctionne dans un espace dédié de 14h00 à 18h00. En permanence, une équipe de trois à quatre tuteurs et, parfois plus selon l'affluence, accompagne les bénéficiaires du dispositif.

L'APSV et la coordination du dispositif

Dans ce dispositif, l'APSV intervient à plusieurs niveaux :

- le recrutement, salariat et encadrement des étudiants accompagnateurs
- la formation initiale et régulation tout au long du dispositif
- l'évaluation annuelle sur la base d'outils statistiques créés à cet effet et d'entretiens des usagers

Nombre d'accompagnements

Entre octobre 2012 et juin 2013, **1152 accompagnements** ont été effectués soit en moyenne, une quinzaine d'accompagnement par session. L'affluence est continue tout au long de la période. Ceci étant, **la densité des demandes croît durant les vacances scolaires ainsi qu'à l'approche des examens** de fin d'année scolaire. Le nombre d'accompagnements scolaires est encore en augmentation par rapport à la période précédente (+ 56).

Développement
social

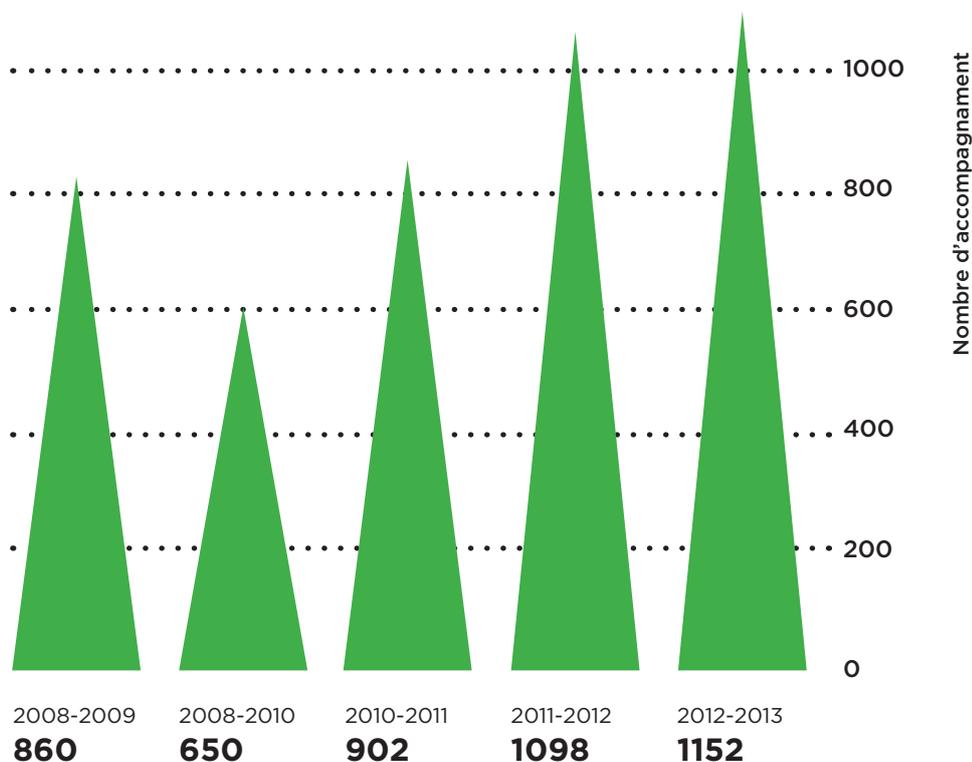


RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

32

Graphique →
représentant le
nombre d'accom-
pagnements par
année depuis
2008.

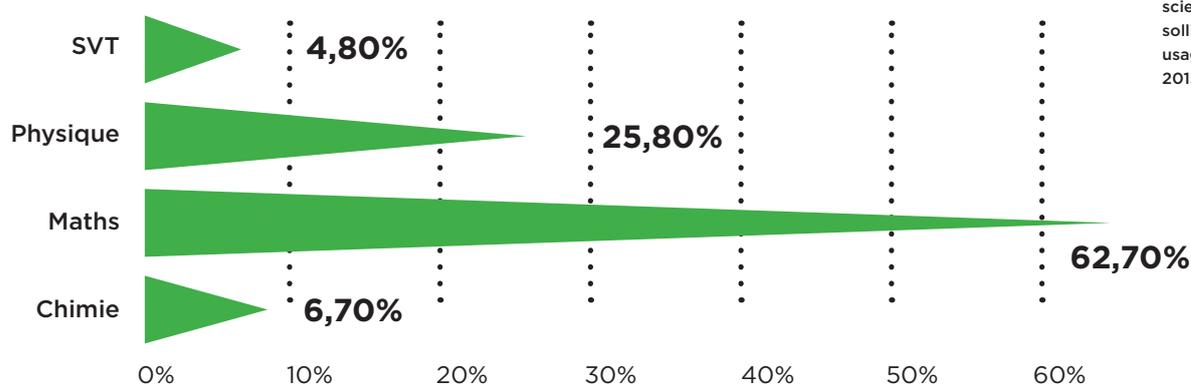
Nombre d'accompagnements par année depuis 2008



Matières abordées

L'accompagnement scolaire se fait exclusivement dans des matières scientifiques. Concernant les demandes, les usagers sollicitent à **54.8%** un accompagnement dans la résolution d'exercices. Puis à hauteur de **25.3%**, la demande concerne la compréhension de cours et **17.3%** d'aide méthodologique. Enfin la demande de documentation reste minoritaire **2.6%**.

matières sollicitées par les usagers 2012-2013



← Graphique représentant le type de matières sollicitées par les usagers en 2012-2013.

Parcours
d'éducation
artistique et
culturel



Temps d'accompagnement

Le temps moyen d'accompagnement par élève est de **deux heures et neuf minutes (2h09mn)**. Toutefois, le temps réel d'accompagnement est plus réduit, les élèves restant dans l'espace dédié à l'accompagnement scolaire pour terminer leur exercice ou améliorer leur compréhension de cours. C'est ce temps de présence dans l'espace qui est ici comptabilisé. Une évaluation exhaustive du dispositif est disponible à l'association.

RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de quinze étudiants de grandes écoles scientifiques (notamment, Ecole des Ingénieurs de la Ville de Paris, École spéciale de mécanique et d'électricité, Ecole Supérieure d'Informatique Electronique et Informatique, Agro Paris Tech, Ecole Centrale d'Electronique Université Pierre et Marie Curie Paris IV...). Cette année, l'APSV a fait le choix d'augmenter le nombre de tuteurs ceci afin d'améliorer encore plus l'accompagnement des usagers.

En début de session, l'APSV dispense une formation initiale afin de présenter la médiathèque et le dispositif d'aide scolaire.

Dans la relation pédagogique, nous constatons toujours une démarche empirique propre aux matières scientifiques : le problème posé, les étudiants se situent moins dans la transmission d'un savoir, d'une connaissance que dans une démarche d'aide à la compréhension et à la résolution d'un exercice. La proximité entre accompagnateurs et accompagnés en termes d'âge et de profil facilite la relation et n'impose de distance ni de hiérarchie telle qu'elle existe dans le système scolaire.

Les étudiants notent dans leurs évaluations le caractère amical et convivial du dispositif considéré par les utilisateurs comme une entraide plus que du soutien scolaire. L'augmentation du nombre de tuteurs va dans ce sens et ambitionne d'apporter une régularité dans la composition des équipes proposées.

Cette proximité accompagnateurs/élèves, l'augmentation du nombre de tuteurs ainsi que la régularité des équipes proposées aux élèves seraient autant de facteurs susceptibles d'expliquer le très bon taux de résolution des exercices observé cette année.

Développement
social



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

3.2 PLAN D'ACTION TERRITORIAL DE LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS À L'EMPLOI 19^E

En 2006/2007, l'APSV a conçu et mis en œuvre une formation/action lutte contre les discriminations à l'emploi dans le 19^{ème} arrondissement à destination des personnels de l'insertion professionnelle et de l'accompagnement social du territoire. Cette formation a abouti à l'élaboration d'un plan d'action territorial dont l'association assume la coordination depuis décembre 2007. Le Plan d'action, soutenu et financé par la DRJSCS (Direction régionale de la Jeunesse et des sports, et de la Cohésion Sociale), le Conseil Régional Ile de France et la Ville de Paris (Mairie du 19^{ème} arrondissement, Directions du développement économique et de la Politique de la Ville et de l'Intégration), est expérimental et préfigure une diffusion vers d'autres territoires parisiens notamment dans le 12^e arrondissement.

Pour cela, la coordination s'appuie sur un poste de coordinatrice à temps plein.

En 2013 dans la continuité des années précédentes, les activités ont été poursuivies pour assurer la pérennité de la prise en compte territoriale des problèmes de discriminations à partir de trois objectifs principaux :

- identifier les discriminations sur le territoire en renforçant l'accompagnement juridique,
- sensibiliser les acteurs de l'emploi et de l'insertion,
- mobiliser l'ensemble du territoire économique et politique.

Actions de promotion de l'égalité dans l'accès aux stages et à l'apprentissage

1) LA CHARTE D'ENGAGEMENT PARRAINAGE POUR LES COLLÉGIENS DE 3^E

Pour rappel en 2011, les douze collèges du 19^e ont signé une Charte de Parrainage avec une vingtaine d'entreprises pour favoriser l'accès aux stages de 3^e des élèves qui en sont dépourvus par manque de réseau familial. Ce qui a permis **en 2013 d'offrir des lieux d'accueil pour environ 160 élèves** de l'arrondissement ce qui satisfait les besoins du territoire. Depuis la mise en œuvre du dispositif, aucun élève des collèges du 19^e n'est désormais dépourvu de stage.

Parmi les 25 entreprises signataires, nous retrouvons les établissements du site de La Villette: l'établissement du Parc et la Grande Halle de la Villette, la Cité de la Musique, Universcience, le Conservatoire National Supérieur musique et de danse de Paris.

3.2 Plan d'action territorial de lutte contre les discriminations à l'emploi 19^e



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

Un bilan pour l'année scolaire 2012-13 a été dressé avec d'une part, les entreprises et, d'autre part, les collèges. Les **entreprises** se disent satisfaites dans l'ensemble du déroulement du dispositif, elles ont conçu et mis en œuvre des parcours de découverte de leur structure et des métiers présents afin d'accueillir et accompagner les élèves. Les **collèges** se sont réunis à la Mairie du 19^e pour effectuer le bilan de l'année. Ils sont très satisfaits des partenariats et du rôle de l'APSV pour consolider le lien avec les entreprises. Les **élèves** déclarent également être très satisfaits ou satisfaits de leur période de découverte. Le **profil des élèves** ayant bénéficié cette année du dispositif (davantage de garçons que de filles 53% de garçons et 47% de filles), est d'un niveau scolaire présentant quelques difficultés (36%), graves difficultés (31%), des bons résultats scolaires (18,50 %) et pas de difficultés particulières (14,30%). **Les raisons invoquées pour lesquelles les élèves ne trouvent pas de lieu de stage sont: le manque de réseau familial (30%)** et le refus de la part d'une entreprise à 25% et, de façon moins importante, nous retrouvons le manque d'initiative de la part des jeunes (20%) ainsi que le manque de contact pour l'entreprise voulue (15%).

Globalement le bilan qualitatif que nous pouvons tirer montre un changement de pratiques professionnelles qui est amorcé: les entreprises accueillent et accompagnent des élèves du territoire, les collèges ciblent les élèves dépourvus et les affectent sur les places proposées. La question de l'attribution des places de stages et d'en faire un levier pour l'égalité filles-garçons est présente dans certains établissements et à développer pour les autres.

Développement
social



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

Sensibilisation à la lutte contre les discriminations des collèges du 19e

Une 2ème session de sensibilisation à la lutte contre les discriminations à destination des collèges du 19^e a eu lieu à la Mairie du 19^e. Dix collèges étaient représentés soit par les principaux adjoints soit par les CPE et, dans certains cas, le principal pouvait être accompagné du professeur principal ou du CPE.

Une quinzaine de personnes a été formée à la Loi du 16 novembre 2001, ce qui a permis de définir la notion de discrimination juridiquement et de la relier à la question des stages dès ceux de 3^e. De plus, un échange de pratiques s'est posé sur l'affectation des élèves dans les lieux de stages en fonction de leur identité et leur souhait.

2) LA FORMATION À L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE ET À LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LES CFA D'ILE-DE-FRANCE

Dans le nouveau catalogue de formation de la Région Ile-de-France pour les professionnels des CFA Franciliens, ont été intégrés formellement deux modules conçus et animés par l'APSV: la lutte contre les discriminations et l'égalité professionnelle. Ces journées sont destinées à des formateurs, développeurs et à l'ensemble des professionnels notamment les équipes de direction. Trois journées ont déjà eu lieu dans le CFA du bâtiment de Saint-Denis AFOBAT et une journée au CFI de Gambetta Paris 20^e. et ont concerné trente personnes.

3.2 Plan d'action territorial de lutte contre les discriminations à l'emploi 19e



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

Actions à destination des structures intermédiaires à l'emploi et des publics en insertion

1) Le 2ème séminaire du Référentiel Qualité: le Repérage des discriminations

« Comment Le Référentiel Qualité modifie les pratiques sur le territoire, quels sont les effets concrets ? Mieux comprendre les discriminations par les pratiques ».

A la Mairie du 19^e en février 2013 a eu lieu le 2ème Séminaire dans cadre du Référentiel Qualité de Prévention et Lutte contre les discriminations qui a été signé par 10 nouvelles structures: CAP Emploi Paris, le PLIE, Le Groupe Services Solidaires, Les clubs de Prévention: AJAM, Maison des Copains de la Villette, Fondation OPEJ -Baron Edmond de Rothschild, le Groupement d'employeurs les Unis Verts, le Cabinet CrhPrev, le Centre Social et Culturel Danube, l'association FTCR.

Les acteurs présents ont pu témoigner de leurs bonnes pratiques afin d'identifier les situations de discriminations que vivent les personnes qu'ils accompagnent ou auxquelles ils doivent faire face pour éviter de coproduire des discriminations. Les actes du séminaire sont consultables : <http://www.paris19contrelesdiscriminations.fr/plan-lcde/wp-content/uploads/2014/02/LCDE-actes-referentiel-qualite-2013.pdf>.

2) Session de sensibilisation trimestrielle

La sensibilisation demeure l'un des axes essentiels du Plan d'action pour deux raisons: le besoin des acteurs du territoire est constant, et, de plus, cela reste un moyen de mobilisation et de renforcement du maillage territorial. Trois sessions de sensibilisation d'une journée chacune ont eu lieu courant 2013, à destination des nouvelles salariée-s structures partenaires du Plan LCD. Environ quarante personnes ont été sensibilisées à la loi du 16 novembre 2001. De plus, des sensibilisations se sont déroulées en équipe, en interne aux structures du 19^e, avec trente-sept personnes formées.

En tout, plus de 87 professionnels des structures sociales du territoire ont été sensibilisés en 2013.

3.2 Plan d'action territorial de lutte contre les discriminations à l'emploi 19^e



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

3) L'accompagnement des demandeurs d'emploi « Seniors ».

L'APSV a proposé un accompagnement expérimental avec le soutien de la Direccte UT 75 à destination des demandeurs d'emploi dits « Seniors » afin de redynamiser leurs recherches d'emploi et faire face aux discriminations qu'ils peuvent rencontrer sur le marché du travail. Environ **80 personnes** ont suivi deux ateliers afin de travailler sur les stéréotypes liés à l'âge afin de les déconstruire, ainsi que sur le droit antidiscriminatoire pour réagir face aux questions discriminantes pendant les entretiens d'embauche. **Une dizaine de personnes** a souhaité suivre ensuite un coaching spécialisé pour accéder à l'emploi, **50%** parmi eux ont trouvé un emploi juste à la fin de l'accompagnement.

4) La 4ème édition de la Semaine contre les discriminations du 19e

Du 30 novembre au 5 décembre 2013 s'est déroulée la 4ème édition de la Semaine contre les discriminations, temps fort sur le territoire réunissant une trentaine d'actions, avec une cinquantaine de structures principalement de l'arrondissement. Plus de 1000 personnes ont été touchées par ces actions dont une très grande partie d'habitants du 19e et de jeunes.

L'objectif de la semaine est de favoriser la connaissance des discriminations auprès des habitants et de libérer la parole autour de la thématique, souvent méconnue du grand public.

Pour visualiser la Semaine en images, vidéos et son, rendez-vous sur le site: www.paris19contrelesdiscriminations.fr

**3.2 Plan d'action
territorial de
lutte contre les
discriminations
à l'emploi 19e**



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

3.3 ATELIER SANTÉ VILLE DU 19ÈME ARRONDISSEMENT

Mis en œuvre à partir de l'été 2010 avec le soutien financier de l'Etat (Acsé) et du Département de Paris (DASES), l'Atelier Santé Ville du 19ème arrondissement est porté par l'APSV, qui a recruté une personne à temps plein pour assurer la coordination du dispositif. L'Atelier Santé Ville (ASV) a développé en 2012 une vingtaine d'actions pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé, autour de trois axes de travail validés en comité de pilotage en 2012, et confirmé par la gouvernance parisienne des ASV en 2013 :

- la santé des jeunes
- la santé des femmes
- l'accès aux droits et aux soins

La démarche ASV est cohérente avec la promotion de la santé telle que définit par la charte d'Ottawa. Depuis Mars 2012, un Référentiel National des ASV précise le cadre, les missions et l'environnement des ASV (<http://i.ville.gouv.fr/reference/7719>).

Répartition des actions de l'ASV par axe de travail

On observe une prédominance des actions autour de **la santé des jeunes**, qui constitue un axe prioritaire de l'ASV 19 depuis sa création (axe « vie affective et sexuelle des jeunes » devenu axe « santé des jeunes » en 2012). L'ASV a poursuivi son travail de renforcement du partenariat et des compétences des professionnels et a activement contribué au montage de projets liés à la sexualité, au bien-être et à l'insertion socio-professionnelle.

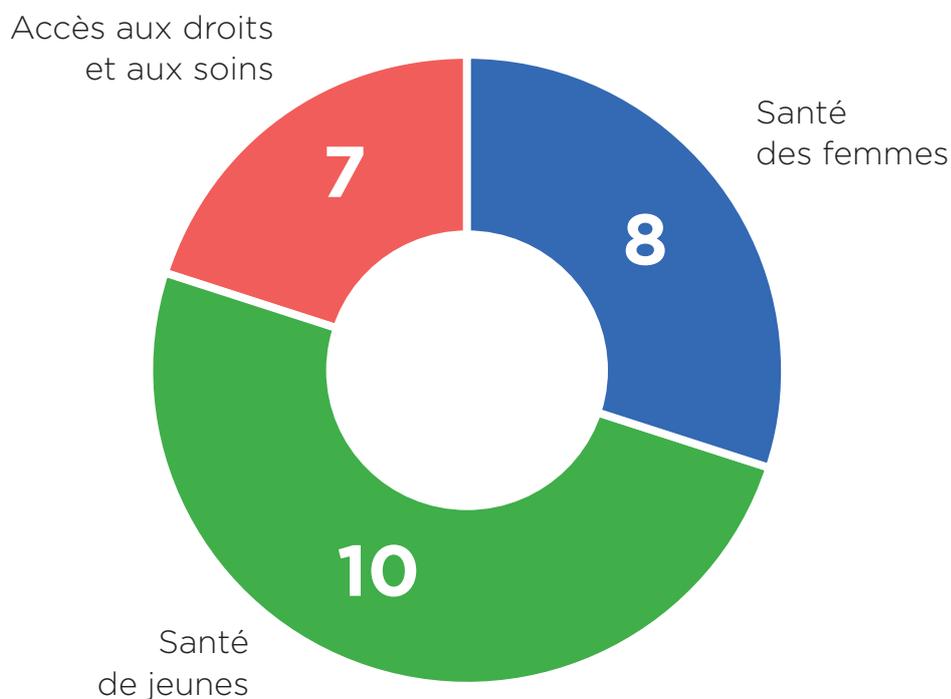
La santé des femmes, devenue un axe prioritaire de l'ASV 19 en 2012, continue de mobiliser les acteurs de l'arrondissement.

Le premier semestre 2013 a largement été dédié à **l'élaboration du guide « L'accompagnement en périnatalité dans le 19ème arrondissement »**. Destiné aux professionnels, ce guide a pour ambition d'assurer la continuité du parcours de santé en périnatalité, en renforçant le maillage territorial des acteurs de la santé et de l'action sociale.

La diffusion d'informations sur l'offre de santé du territoire – notamment à travers l'Annuaire Santé 2013-14 – et **la déclinaison locale de programmes nationaux de santé publique** (dépistage organisé du cancer colorectal, dépistage du VIH) ont constitué l'essentiel du travail de l'ASV concernant **l'accès aux droits et aux soins**.



RÉPARTITIONS DES ACTIONS PAR AXE DE TRAVAIL (en nombre d'actions)



Répartition des actions de l'ASV par objectif stratégique

Les actions de l'ASV 19 en 2013 ont poursuivi six des huit objectifs stratégiques en lien avec l'activité de coordination des ASV, objectifs décrits au sein du tableau de bord des ASV. Le graphique ci-dessous indique que la majorité des actions menées ont concerné l'amélioration de l'accès à la santé des habitants; il souligne également **la permanence du rôle de l'ASV dans le travail de mise en réseau et de qualification des acteurs locaux.**

Cette observation confirme l'évolution déjà remarquée en 2012. Après trois ans d'activité, l'intervention de l'ASV 19 concerne désormais davantage **l'appui aux acteurs locaux dans la mise en œuvre d'actions de santé et la déclinaison locale de programmes nationaux de santé publique.** Cette évolution a été rendue possible grâce au « travail de fond » réalisé les deux premières années pour renforcer l'interconnaissance et la qualification des professionnels du territoire. Le développement d'une participation active des habitants dans la réalisation d'actions de santé reste un enjeu majeur. Il constitue l'objectif stratégique de deux actions particulières cette année et une préoccupation dans la mise en œuvre des autres actions. **L'adhésion des acteurs locaux à la démarche Atelier Santé Ville était un préalable important pour créer les conditions de l'implication des habitants,** dans la mesure où ces acteurs – essentiellement des professionnels de proximité – peuvent assurer une fonction de (inter)médiation.

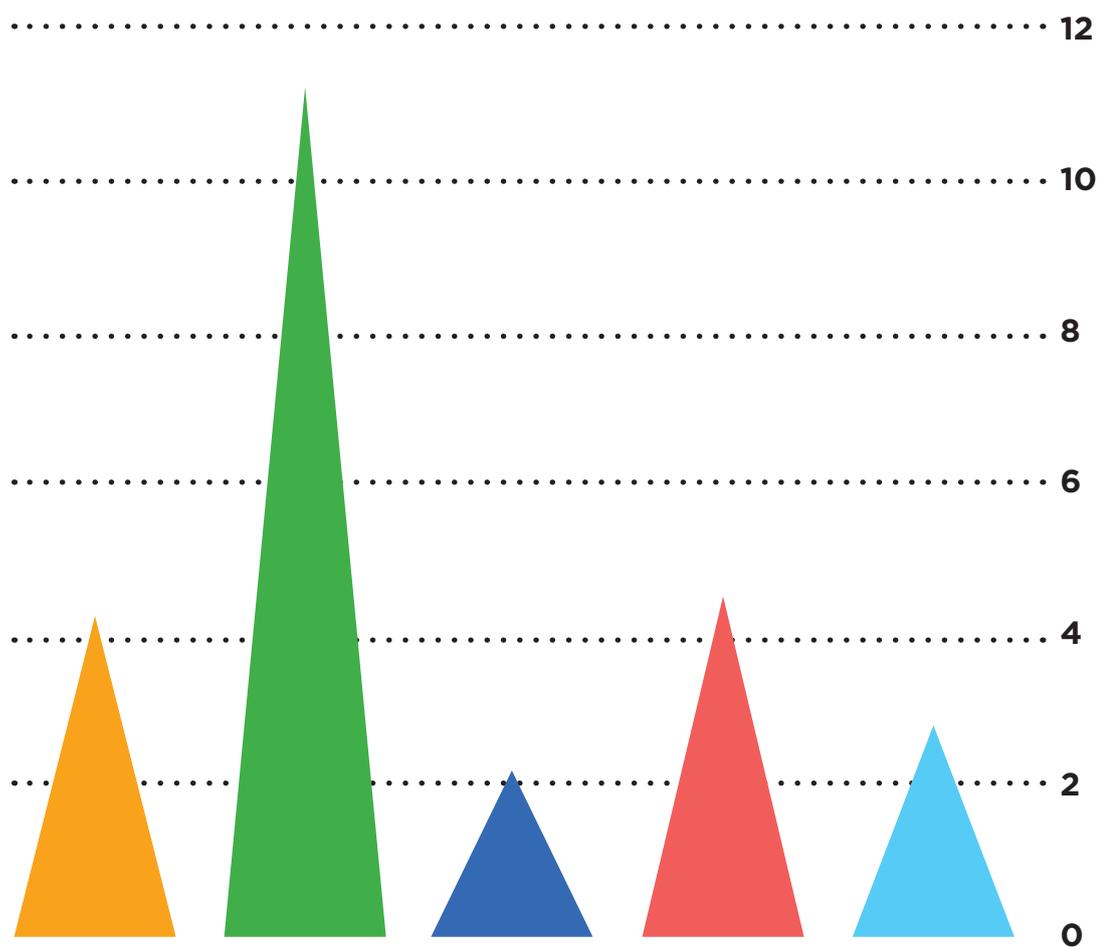
Répartition des actions par objectif stratégique

(en nombre d'actions)

3.3 Atelier
Santé Ville
du 19ème
arrondisse-
ment



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013



Objectif n°2
Favoriser les
partenariats
et le travail en
réseau

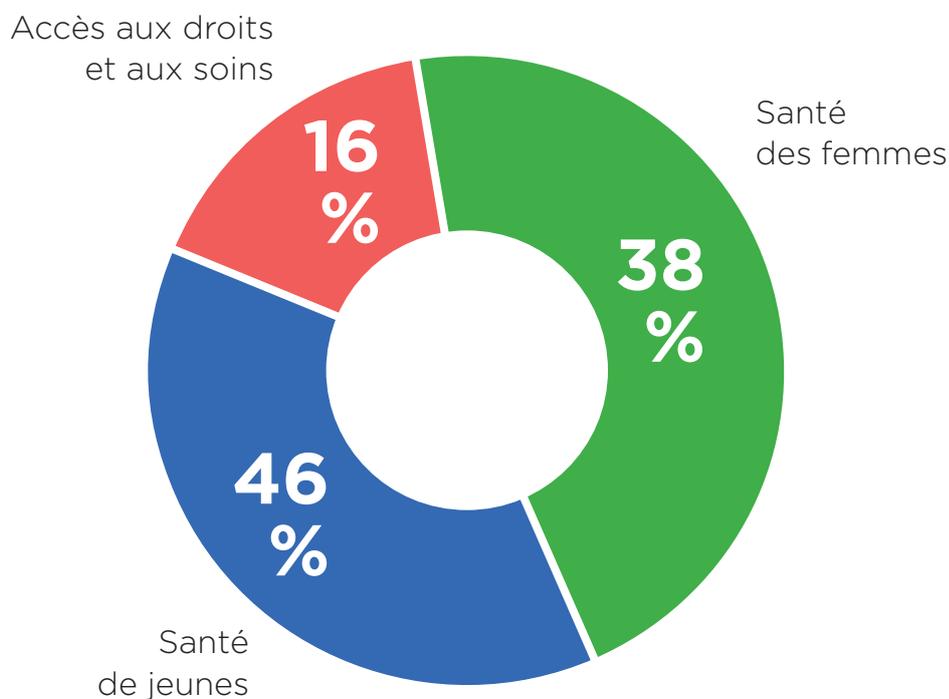
Objectif n°3
Favoriser
l'accès à la
santé : soins,
prévention et
déterminants

Objectif n°5
Développer la
participation
active des
habitant dans
la réalisation
d'actions

Objectif n°6
Renforcer les
compétences
des acteurs
locaux et
l'information
en matière
sociale ou de
santé publique

Objectif n°7
Favoriser l'in-
sertion sociale
et profes-
sionnelle des
populations du
territoire

Répartition des partenaires mobilisés



←
Le graphique met en avant une mobilisation importante des acteurs locaux autour de la santé des jeunes et de la santé des femmes.

3.3 Atelier Santé Ville du 19ème arrondissement

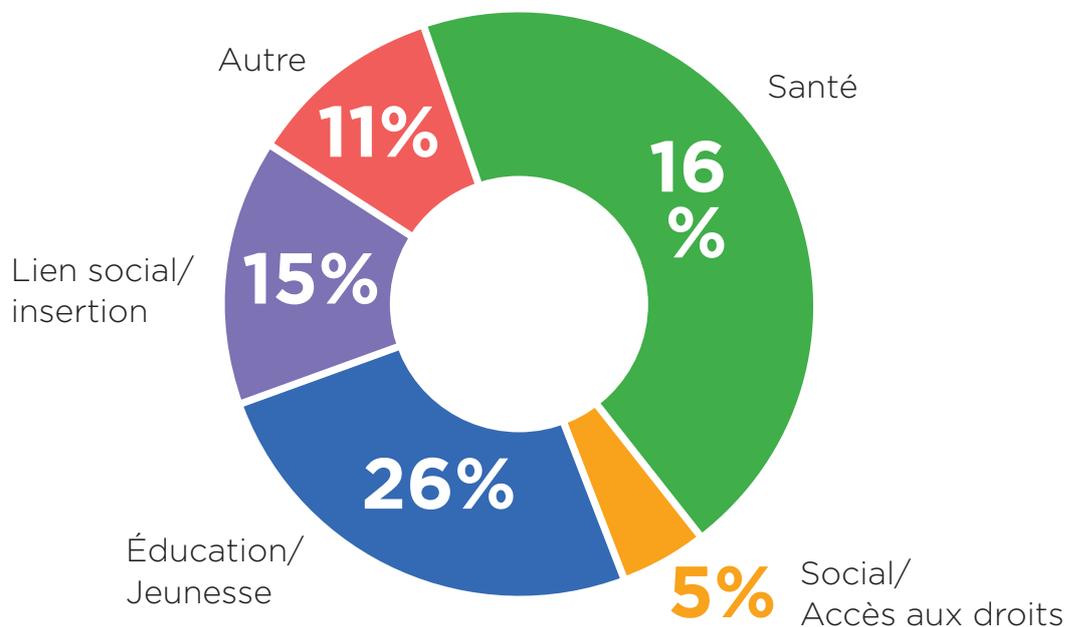


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2013

L'accès aux droits et aux soins mobilise comparativement un nombre de partenaires moins important dans la réalisation d'actions - ces actions étant moins nombreuses que les deux autres thématiques - mais **touche un grand nombre de personnes, professionnels et habitants, dans l'information diffusée** sur les structures de santé et d'accès aux droits du territoire.

Le graphique ci-dessous met en avant la forte représentation des professionnels du champ sanitaire au sein des actions menées par l'ASV 19. Si l'on regroupe les acteurs des champs du social, de l'éducation et de l'insertion, on remarque que **le réseau de partenaires de l'ASV 19 se partage entre professionnels de la santé et professionnels socio-éducatifs** de façon quasi équivalente.

Répartition des structures partenaires mobilisés par secteur d'activité



3.3 Atelier Santé
Ville du 19ème
arrondissement



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

44

LE PROJET D'ACCÈS AUX DROITS ET AUX SOINS

L' Annuaire Santé / Guide en périnatalité / Site Internet

Présentation aux acteurs locaux en mairie d'arrondissement de:
l'annuaire santé (101 structures répertoriées, dont 87 structures de santé et 14 structures d'accès aux droits)
le guide d'accompagnement en périnatalité
le site internet
Diffusion de 640 annuaires santé et 160 guides d'accompagnement en périnatalité
Animation du site Internet (entre le 5 nov et le 31 déc, deux structures santé ajoutées, intégration de 17 actualités des partenaires)

Relais de campagnes nationales

La promotion du dépistage organisé du cancer colorectal
stands d'information à la CPAM et au Marché Crimée
« La patrouille des parapluies bleus »
Le dépistage « hors les murs » du VIH: en partenariat avec le CMS Belleville, dépistage au sein du centre social et culturel Danube

Santé et insertion

Participation au groupe de travail « santé et insertion socio-professionnelle »

Deux réunions d'information sur l'accès aux droits pour les salariés et publics en insertion (notamment, les jeunes) de l'APSV

Accès à la santé et vulnérabilité

Accès au sevrage tabagique des populations en situation de précarité

Rédaction d'une brochure sur le diabète à destination de populations d'Afrique Subsaharienne, en partenariat avec l'ASV du 18e et l'association Uraca.

Les projets de santé des jeunes

Groupe de travail pluridisciplinaire

Formation « Religions et sexualité »

Cycle « Images volées à caractère sexuel et/ou violent » (3 réunions)

Séance d'information CPAM « Accès aux droits et aux soins »

Bien-être et estime de soi

0 Projet « Bien-être pour tous à l'école ! »

1 Point d'écoute à Danube-Solidarité avec le centre d'animation et le centre social et culturel Danube

2 Projet « Féminités dans tous les sens » avec le Point d'accueil et d'écoute Jeunes

Démarche communautaire: Projet d'implication des parents à la santé de leurs enfants

Les projets de santé des femmes

Le dépistage organisé du cancer du sein - Flandre rose

0 1 comité de pilotage - 7 réunions

1 1 groupe de femmes bénévoles, habitantes relais: 2 réunions

2 1 programme d'actions :

0 4 stands d'information: CPAM, une Chorba pour tous, la Régie de quartier, l'épicerie solidaire « La courte échelle »

1 8 interventions auprès de groupes de femmes (ASL d'Espace 19)

La périnatalité

0 1 groupe de travail pluri professionnel - 2 réunions de conception du guide d'accompagnement en périnatalité

1 1 réunion de présentation du guide d'accompagnement en périnatalité (voir rubrique « projets d'accès aux droits et aux soins » ci-dessus)

2 1 réunion de conception du programme de formation

Accès à la santé

Projet « S'impliquer pour sa santé, au féminin ! » à VEMT

Modules « santé des femmes » au foyer AFJ



Annexes

Le Conseil d'Administration de l'APSV au 31 décembre 2013

Laurent BAYLE , Président
Directeur Général de la Cité de la Musique

Florence BERTHOUT, Vice Présidente
Directrice Générale de l'Etablissement Public
du Parc et de la Grande Halle de la Villette

Damien CAZE, Secrétaire
Directeur Général Universcience

Bruno MANTOVANI, Trésorier
Directeur du Conservatoire National Supérieur
de Musique et de Danse de Paris

Jean-Baptiste CORTEEL
Directeur de Cabinet,
Présidence Universcience

Daniel COLLING, membre
Directeur du Zénith

Laurent DONDEY, membre
Directeur Général de la Géode

Patrice JANUEL, membre
Directeur Général de la Philharmonie de Paris

Karine Duquesnoy
Directrice des Ressources Humaines, EPPGHV

**Le Conseil
d'Administration
de l'APSV**

ANNEXES



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013**

L'équipe A.P.S.V. (1^{er} janvier – 31 décembre 2013)

ADMINISTRATION

Olivier FLAMENT	Directeur Général
Nicole FORT-JAMES	Assistante de Direction
Denis-Xavier FORTIN	Comptable
Mohand KASHI	Comptable

PRÉVENTION

Mohamed EL FAKHAR	Educateur chargé d'accompagnement socio professionnel
Guy ORLANDINI	Educateur spécialisé
Guillaume PRADERE NIQUET	Intervenant vidéo

**L'équipe
A.P.S.V.**

INSERTION PAR L'ECONOMIQUE

Evelyne GUIBOURT	Adjointe chargée d'insertion
Dalila TEZKRATT	Chargée d'insertion

ANNEXES

FORMATION

Marie-Dominique MOREAU	Responsable de Formation
Yves JAMMET	Coordinateur



**RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013**

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Agnès STZAL	Coordinatrice Atelier Santé Ville
Bettina SALVIONI	Coordinatrice Discrimination
Marie HATET	Coordinatrice Education artistique et culturelle (depuis)
Grace DE BOGLO	Coordinatrice accompagnement scolaire

47



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2013

48

Projet graphique
Quartopiano

Impression
Sate industria grafica,
Ferrare, juin 2014